

**Les banques françaises se félicitent de la nouvelle baisse des saisines de la médiation du crédit aux entreprises**

Les banques françaises répondent toujours plus efficacement aux demandes de financement des entreprises : c'est le principal enseignement du rapport 2016 de la Médiation nationale du crédit aux entreprises. Les saisines de la Médiation du crédit poursuivent leur baisse avec 2.780 dossiers déposés en 2016 (-7% par rapport à 2015). À noter, le nombre de dossiers a diminué de 85% depuis 2009.

Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la FBF a précisé : « *Les banques françaises sont pleinement mobilisées pour le financement des entreprises et sont en tête de la zone euro pour le crédit aux PME. La relation banquier PME s'améliore comme en atteste la diminution drastique du recours à la Médiation du crédit qui est pour nous un bon indicateur* ».

**Plus d'un million de PME financées**

La France est le pays le plus dynamique de la zone euro en matière de financement des entreprises. À fin 2016, le total des crédits aux entreprises a progressé de 5%, niveau très supérieur à la croissance économique. Les banques françaises accordent aussi une attention toute particulière au financement des TPE/PME : leur première priorité stratégique.

Les crédits mobilisés aux TPE/PME, 386,9 Mds €, représentent la moitié des crédits aux entreprises. Pour les seules TPE, 14,5 milliards d'euros de nouveaux crédits ont été mobilisés d'octobre à décembre 2016.

L'enquête trimestrielle de la Banque de France auprès des TPE/PME sur l'accès au crédit confirme qu'il se situe à des niveaux très élevés : 95% des demandes de crédit d'investissement reçoivent une réponse favorable, et 84% des PME obtiennent les crédits de trésorerie demandés. L'accès au crédit de trésorerie pour les TPE est également en nette amélioration : 70%. Enfin, au sein de la zone euro, c'est en France que les conditions de financement des PME sont les plus favorables avec un taux moyen des crédits de 1,83 % en France contre 2,33 % pour la zone euro<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> BCE, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million € et dont la période de fixation est de moins de 1 an, à janvier 2017

## **Mobilisation de l'industrie bancaire pour l'information et l'amélioration des relations banques-PME**

L'industrie bancaire se mobilise en faveur du financement des TPE/PME et travaille en permanence pour renforcer la proximité avec elles.

En juillet 2016, la FBF a fait quatre préconisations pour améliorer l'information et la transparence des tarifs des financements court terme, notamment la réalisation d'un glossaire des principaux termes relatifs à la tarification de ces solutions ou la proposition systématique d'un rendez-vous annuel. Ces mesures pour les TPE complètent celles mises en œuvre depuis 2014 sur les délais de réponse ou l'explication en cas de refus de crédit.

## **Pédagogie financière**

La FBF poursuit son travail d'information en faveur des entrepreneurs avec la publication d'une nouvelle collection de 4 mini-guides détaillant des solutions de financement des besoins de trésorerie d'une TPE.

## **Trois nouveaux partenariats de proximité**

Trois nouveaux partenariats ont été conclus pour la FBF en 2016 : avec l'association « Les Déterminés » pour la formation à l'entrepreneuriat de jeunes des quartiers, CCI France pour l'accompagnement des entrepreneurs particulièrement en région, et WikiPME, communauté web des PME, pour la diffusion de nos informations pratiques.

## **Un site d'information dédié aux PME**

Dédié aux PME, le site [AVECLES PME.fr](http://AVECLES PME.fr) facilite la relation de partenariat du chef d'entreprise avec sa banque. Il propose des réponses pratiques aux questions des PME. Il est enrichi en permanence d'actualités, de reportages, d'initiatives locales et de conseils pour une meilleure compréhension de la relation bancaire.

**Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)**  
**Terence DE CRUZ : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)**

[FBFservicepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)